



EXTRAIT DE DELIBERATION PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES

N°03/2022

L'an deux mille vingt deux
Le Jeudi 10 février à 18h00

OBJET

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni salle Polyvalente, Rue Marius BECKER à XERTIGNY (88220), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

**INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE**

Evolution de la
composition du
Bureau du PETR du
Pays d'Epinal Cœur
des Vosges

M. Jacques GRASSER est nommé secrétaire de séance

SONT PRESENTS

ARNOULD	Nicole	HATIER	Maurice	TANNEUR	Céline
BERTOCCHI	Franck	LEMESLE	Christophe	THOMAS	Dominique
BŒUF	Stéphane	MARCOT	Véronique	VAGNER	Patrick
CHAMPAGNE	Patricia	MARTINET	Jean-Luc	VILLEMIN	Yannick
CHOLEY	Bertrand	MICHEL	Lucette		
COTTEREAU	Jacques	NARDIN	Patrick		
D'ALGUERRE	Sylvie	PETIT	Jean-Paul		
DEL GENINI	Isabelle	POIRAT	Hervé		
DESVERNES	Yves	ROCHE	Monique		
DIDIERJEAN	Emilie	ROUSSEL	Alain		
FRANCOIS	Gilbert	SALVADOR	Victorio		
FOURNIER	Michel	SOLTYS	Philippe		
GARCIN	Daniel	SYLVESTRE	Pierre		
GUILLAUMEY	Jean-Marie				
GRASSER	Jacques				

**DATE DE
CONVOCAION**

02/02/2022

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

**NOMBRE DE
PRESENTS**

32

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE
VOTANTS**

34

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

34

SONT EXCUSES

ALBERTOLI	Patrick	GREWIS	Vanessa	NEXON	Gilles
ADAM	Christian	GUPPILOTTE	Jean-Pierre	POIRIER	Stéphanie donne pouvo à Véronique MARCOT
BEDON	Julie	JACQUEL	Catherine	RELION	Marie-Chantal
BŒUF	Patrick	JEAN	Virginie	ROBIN	Patrice
BOYÉ	Pascal	LABAT	Antoine	SAVOY	Violette
CREUSILLET	Marie-Claire	LASSERONT	Isabelle donne pouvoir à Hervé POIRAT	THIAY	Jean-Christophe
COLNE	Jacques	LAURENT	Annick	VAGNE	Daniel
DURUPT	Thierry	MENNECIER	Henri		
GEORGE	Dominique	MICHEL	Jean-Pierre		
GREMILLET	Lydie	MUNIERE	Jean-Luc		

SONT ABSENTS

BAILLY	Pierre	JACQUOT	Michel	PERRILAS	Patrick
CASSAGNE	Philippe	JEANDEL- JEAN-PIERRE	Ghislaine	TOUSSAINT	Michel
DIDELOT	Jean-Claude	MARQUAIRE	Dominique	VARIN	Gilles
FERRY	Martine				

RAPPORT DU PRESIDENT

Monsieur le Président s'exprime comme suit :
Mesdames, Messieurs,

Considérant l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la réduction du nombre de vice-Présidents de 5 à 4 ;

Considérant le souhait de poursuivre l'équilibre des représentations entre intercommunalités composant le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges ;

Le Président propose de faire évoluer le nombre de membres du Bureau via la composition suivante :

- Le Président ;
- Les 4 vice-Présidents ;
- Les autres membres dont le nombre est porté à 11. Les 10 membres déjà élus restent en fonction.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOPTENT l'exposé de Monsieur le Président,

VALIDENT la nouvelle composition du bureau

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président**



Yannick VILLEMEN